



DECLARATION DES ÉLUS CGT EDUC'ACTION A LA CAPA AVANCEMENT D'ÉCHELON DES PLP DU 11 DECEMBRE 2012

La CGT Éduc'action constate que la rentrée 2012 n'a pas marqué de rupture manifeste avec la politique du précédent gouvernement, si ce n'est sur la forme. La situation sociale et économique reste inquiétante et aucune mesure significative n'a encore été prise en direction des salariés ; pouvoir d'achat en berne, salaires bloqués, conditions de travail dégradées restent malheureusement dans le paysage. La CGT ne peut pas se satisfaire de la logique du Pacte national pour la croissance

la compétitivité et l'emploi et exprime son désaccord face à la reconduction d'une politique de réduction des dépenses publiques.

Dans l'Éducation, des avancées ont certes été notées, abrogation du décret sur l'évaluation, arrêt du processus de privatisation des GRETA, augmentation du nombre de postes ouverts aux concours, mais trop de dossiers restent en suspens qui ne remettent pas en cause fondamentalement la politique menée par le gouvernement précédent en matière d'éducation :

- maintien du concept du socle commun, du Livret Personnel de Compétences,
- dispositif ECLAIR repensé mais pas supprimé,
- généralisation du Bac Pro 3 ans et poursuite de la réforme du lycée
- maintien du Service Minimum d'Accueil.

Autant de sujets pour lesquels les personnels se sont déjà largement mobilisés pour exprimer leur désaccord !

Il faut aussi une augmentation des salaires qui permettent de rattraper la perte de pouvoir d'achat et qui assure aux personnels un revenu correct hors primes et heures supplémentaires ; la CGT Educ'action revendique une augmentation immédiate de 300 euros pour tous (70 points d'indice) et l'ouverture de négociations salariales.

Comme nous l'avons déclaré lors des dernières C.A.P.A de promotion des PLP, nous pensons que les notations administratives et pédagogiques conservent un caractère subjectif, quelles que soient les précautions prises lors de leur attribution. En conséquence, les avancements d'échelon ne peuvent être équitables pour tous.

Nous tenons à rappeler que l'inspection doit être l'élément principal d'évaluation des enseignants. Des inspections régulières doivent pouvoir être diligentées de telle sorte que leurs fréquences ne puissent pas porter préjudice au déroulement de carrière de l'agent concerné.

Dans l'attente, nous tenons à réaffirmer notre attachement au dispositif du « vieillissement de la note pédagogique » qui aura permis, à l'occasion de cette campagne, pour de nombreux collègues promouvables d'obtenir effectivement une promotion alors qu'ils avaient, à l'origine, une note d'inspection vieille de plus de trois ans.

En outre, nous demandons que les reliquats puissent bénéficier exclusivement à nos collègues promouvables au 11^{ème} échelon. Ainsi, pourront-ils bénéficier d'un départ en retraite avec un calcul de leur pension basé sur l'indice terminal de leur grade.

La CGT Educ'action serait bien sûr vigilante au cas où des discussions devaient s'ouvrir sur l'évaluation des enseignants.

Par ailleurs, nous réaffirmons notre attachement à la qualification collective des personnels, au traitement égalitaire des carrières, et notre opposition à toute mesure d'individualisation.

Nous revendiquons une carrière basée sur 30 ans, au même rythme pour tous les titulaires, avec 14 échelons dont les premiers seraient accélérés, ce qui permettrait la suppression de la hors classe. Dans l'immédiat, nous nous opposons à toute création de nouveaux grades dans quel que corps que ce soit.

Nous nous opposons à la "carrière au mérite", aux primes individualisées et à la multiplication des heures supplémentaires. Nous demandons une refonte des grilles de salaires et la revalorisation du point d'indice, encore gelé en 2013 alors que l'augmentation programmée des cotisations retraite va encore amputer le pouvoir d'achat des personnels, déjà bien dégradé. Le dispositif GIPA mis en œuvre par le Ministère de la Fonction publique est loin de compenser ces pertes de pouvoir d'achat subies depuis plus de vingt ans. De plus, une éventuelle promotion obtenue, dans la période de référence, est prise en compte dans ce rattrapage. Nous dénonçons ce mode de calcul.

Les élus CAPA de la CGT EDUC'ACTION

J.-P. Devaux, F. Moreau, E. Poupeau, A. Cortes-Cheyron, M. Moreau,
D. Chaudoye, T. Vannier, B. Dupuis, D. Mousseau, N. Silan